



Comité de Hameau

ARZY – LUGY - QUINCY du 12/09/2015

Elus présents :

Yvan Sonnerat (maire), Ludovic Mondongou (adjoint délégué au développement économique, à la communication et à la proximité), Fabienne Drême (adjointe déléguée aux finances et aux jumelages), Guy Pontarollo (adjoint délégué à la vie associative), Nicole Hugon (adjointe déléguée à la culture et aux cérémonies), Michel Tournier (adjoint délégué aux travaux), Carole Bernigaud (adjointe déléguée aux affaires scolaires).

Grégoire Ballansat (Conseiller municipal) et Gérard Fluttaz (Conseiller délégué, correspond défense), nous ont rejoints à Quincy.

Habitants : 35 personnes ont participé sur les différents sites.

La gendarmerie est excusée.

Ordre du jour de la rencontre :

- Introduction par le maire
 - Présentation par Ludovic Mondongou des modalités de mise en place des comités de hameau
 - 3 points de RDV (1 par hameau)
 - Conclusion
1. **Introduction faite par le maire** : Engagement lors de la campagne électorale de créer des Comités de Hameau pour favoriser le bien-vivre ensemble, le lien social et les échanges entre les habitants. Cela pourrait se concrétiser par exemple par la mise en place de fêtes de hameau. Il est rappelé la nécessité pour les élus et la volonté des élus d'échanger avec la population afin d'améliorer la qualité de vie de chacun et le bien vivre ensemble. Présentation des différents élus présents.
 2. **Elus référents des hameaux** :
 - **Arzy et Lugy** : Yvan Sonnerat, Ludovic Mondongou, Fabienne Drême et Bernard Demeyrier.
 - **Quincy** : Grégoire Ballansat
 3. **Présentation des objectifs et du fonctionnement du comité de hameau et du déroulement de la rencontre par Ludovic Mondongou** : Il est noté qu'il s'agit de créer une dynamique locale. De nombreux comités de hameaux ou de quartiers se sont créés dans les communes de Haute-Savoie, nous avons pu ainsi bénéficier de nombreux retours d'expérience. Cette initiative à Sillingy sera certainement à améliorer, (premier essai notamment sur la formule choisie). Il s'agit de traverser le hameau afin d'échanger sur l'environnement immédiat et favoriser le dialogue in-situ.

4. Présentation générale par le maire

La présentation des projets en cours au niveau de chaque hameau est suivie d'un échange avec les habitants.

1. ARZY/LUGY

Projets à venir :

- Des travaux sont prévus pour 2016 au niveau du village d'Arzy, ils concernent le réseau d'électricité et le réseau d'eau. Ces travaux sont destinés à réduire les coupures d'alimentation fréquentes sur le hameau. Ces travaux vont perturber la circulation dans le centre d'Arzy. En parallèle, le réseau d'éclairage sera modernisé. Les gestionnaires de réseaux ont été informés de ces travaux afin de coordonner au mieux l'ensemble des travaux. Il y aura donc également une modernisation du réseau téléphonique.
- Ligne droite de Lugy : une étude des travaux de sécurisation a déjà été faite au mandat précédent (1,8 M d'€ à prévoir). Des travaux du SIESS étant prévus dans ce secteur à moyen terme, les travaux seront coordonnés avec l'intervention du SIESS. En attendant plusieurs possibilités : plateaux, radar, chicane, feux. Cependant, cette route étant une route départementale, l'avis des services du département est requis. Il est proposé de constituer un groupe de travail avec les habitants.
- Haut-Débit : le SYANE (organisme qui a la délégation) a pour objectif de couvrir 90 % du territoire en Haut-Débit d'ici 2020. Cependant, d'ici cette date des travaux seront réalisés pour améliorer le débit par le remplacement des fils cuivre par la fibre sur le secteur Lugy-Arzy.

Echange avec les habitants :

- Demande d'une boîte à lettre de La Poste à Arzy
- Demande d'éclairage. L'éclairage sera modernisé, des lampadaires pourront être installés aux endroits remarquables.
- Enfouissement des lignes électriques : le SIESS enfouit les lignes 20 000 V, l'enfouissement des alimentations électriques des habitations est à la charge de la commune et cela peut vite représenter des montants importants quand il y a une cours pavée ou goudronnée par exemple.
- Trafic camions : il est lié à des entreprises implantées au-delà de Sillingy et aussi à une décharge située à Thusy (maintenant interdite car elle n'était pas en règle).
- Arrêt bus Arzy : l'arrêt couramment utilisé (devant la maison Mestrallet) n'étant plus possible, l'arrêt revient à l'arrêt initial c'est-à-dire au niveau de la sortie de la route d'Arzy. Un marquage au sol va être fait et une information aux transporteurs va être faite via la CCFU (en charge des transports). Le marquage piéton sur le plateau va également être refait.
- Aire de tri Arzy : plusieurs personnes signalent la présence de vis et de pointes ayant entraîné des crevaisons et souhaitent voir l'espace goudronné.
- Place du lavoir Arzy : les voitures stationnées en dehors des places posent plusieurs problèmes : visibilité, sécurité, gêne pour la circulation des engins agricoles et pour l'accès du camion pompier. Refaire les marquages aux sols et mentionner les interdictions de stationner. Courrier aux habitants pour leur rappeler qu'ils doivent utiliser leurs places privés tel que définies dans leurs permis de construire.

- Déneigement : très bien, à poursuivre.
- Elagage : rappeler aux propriétaires des arbres en bordure de la voie publique leur devoir de les élaguer. (courrier à faire et article dans le bulletin). Concernant les lignes télécom, transmettre la circulaire à destination des propriétaires : convention Etat et Orange sur l'élagage.
- Balisage des chemins : amélioration du balisage à réaliser. Un groupe de travail sera mis en place. Mme Baudin et M. Mugnier se proposent pour y participer.
- Gaz de ville : une extension du réseau vers Lugy et Arzy est-elle en projet ? Lors des projets importants du type de celui prévu à Arzy, la mairie organise une réunion avec tous les gestionnaires de réseau (Gaz, électricité, telecom, eau). Actuellement, GRDF ne répond pas favorablement considérant que le potentiel est trop faible.
- Projet de 2 maisons en bas du Hameau de Champaille : pas de prolongement de la route du Hameau vers le chef-lieu ; seule une liaison douce sera mise en place.
- Arrêt de car Lugy : dangereux car cet arrêt n'est pas visible pour les voitures qui descendent, il est caché par la haie de la maison située en amont. Le passage piéton est situé trop bas.
- Couleur de la maison située à l'entrée du lotissement du Champs Pâli : couleur qui respecte le nuancier du POS (construite avant la mise en place du PLU).
- Car Lihsa : demande que le car de la ligne Annecy-Seysssel s'arrête à Lugy, aux arrêts où il s'arrêtait avant.
- Aménagements RD 1508 : enquête publique à venir pour les giratoires (dont Chaumontet) 2 fois 2 voies entre Gillon et le Relais de Paris. Un giratoire est également prévu au niveau de la Croix Blanche pour la desserte de la Petite-Balme. Une réflexion est en cours pour limiter la percolation des véhicules le matin par la Petite-Balme, et des aménagements sont prévus à Seysolaz.

2. QUINCY

Travaux en cours et projets:

- Route de Vaulx : travaux réalisés par le Conseil Départemental mais déjà des retours en mairie pour sécuriser cette route.
- Assainissement : dernière tranche de travaux en cours sur Quincy. Tous les habitants de Quincy pourront se raccorder d'ici 1 à 3 mois.
- Liaison douce vers le chef-lieu : réflexion en cours au niveau de la commission travaux (améliorer le chemin existant qui débouche dans le virage avant le chef-Lieu, sécuriser la partie en bord de route de Clermont, goudronner la partie qui dessert la maison - pourra servir pour les enfants car il n'y a pas de circulation -). La commune est propriétaire d'un terrain au bord de ce chemin qui à terme pourrait accueillir une aire de jeux et de rencontre.

Echange avec les habitants :

- Vitesse dans le hameau : la route est départementale et les aménagements sont plus compliqués à réaliser car il faut impliquer les services du département.
- Terrain à construire : demande de raboter le talus pour une sortie sur la RD.
- Police municipale : réflexion en cours au niveau municipal et intercommunalité, ce qui facilitera les interventions demandées par la commune.

- Fauchage des bords de route : la commune applique la même règle que le département à savoir le fauchage raisonné, 2 au minimum (mai/juin et septembre). Une campagne est programmée fin septembre 2015.
- Sentier/Chemin : balisage du chemin de la Vî de l'âne pour le Chef-Lieu. Mettre le plan des chemins lorsqu'il sera disponible dans le bulletin. M. Métral et M. Bocquet se proposent pour le groupe de travail sur les chemins.

Conclusions par le maire

Remerciement pour la participation. Les échanges ont été constructifs. Merci aux personnes qui se sont proposées pour participer au groupe de travail sur les chemins ruraux.

Nous terminons la rencontre autour du verre de l'amitié apporté et offert par le comité des fêtes avec la présence d'un de ses co-présidents, Christophe Bouttin.